

## Consignes éditoriales *FLR* (*Littérature*)

### 1. Généralités :

- Formats de fichiers : DOC, DOCX, RTF
- Longueur de l'article : 30 000 signes au maximum (espaces et notes comprises)
- Langue de l'article
- pour la partie thématique : français
- pour la partie *Varia* : polonais, anglais, espagnol, italien
- Marges : supérieure 2,5 cm ; inférieure 2,5 cm ; latérales 3 cm
- Évitez de numéroter les pages.
- En tête de l'article : nom et prénom de l'auteur, son affiliation, son ORCID ID et son adresse électronique professionnelle
- Titre de l'article : en majuscules, en gras, Times New Roman, corps 11
- En dessous du titre : deux résumés précédés du titre de l'article, le premier en anglais et le deuxième en français ; entre 900 et 1100 signes, espaces comprises, Times New Roman, corps 9
- En dessous de chaque résumé : mots clés dans la langue du résumé
- Intertitres : Times New Roman, corps 11, gras, numérotés, alignement gauche
- A la fin de l'article : notice bibliographique concernant l'auteur, à la troisième personne du singulier (500 signes, espaces comprises).

### 2. Le texte :

- Police : Times New Roman, corps 11
- Interligne : 1,5
- Présenté le plus simplement possible, sans mise en pages élaborée. Tous les enrichissements typographiques (caractères gras, soulignés ; espacement condensé ou étendu, etc.) sont à éviter.
- Ne pas utiliser le tabulateur pour marquer l'alinéa. Définissez le retrait (de 6 mm) dans la boîte de dialogue « Format du paragraphe ».
- Les mots en langues étrangères seront toujours en italiques.
- Utilisez les espaces insécables **avant** les signes de ponctuation doubles (point-virgule, deux-points, point d'exclamation, point d'interrogation) et le guillemet français fermant ( ») ainsi qu'**après** le guillemet français ouvrant (« ).

### 3. Les citations :

- courtes (jusqu'à 3 lignes) seront placées dans le texte et mises entre guillemets, sans italiques (respectez la forme des guillemets propre à la langue de l'article) ; les vers d'une strophe seront séparés par une barre oblique (/) ; les strophes – par deux barres obliques (//).
- longues (plus de 3 lignes), Times New Roman, corps 9, constituent un paragraphe séparé, sans guillemets, sans italiques, sans alinéa, sans retrait. Les paragraphes éventuels de ces citations seront séparés par un tiret cadratin (—), et non par un retour chariot.

### 4. Les notes :

- dans le texte, l'appel de note est en exposant, attaché au mot auquel il se rapporte, avant le signe de ponctuation éventuel. En fin de citation, il se place après le guillemet fermant.
- Les notes sont à mettre en bas de page, en Times New Roman, corps 9, interligne simple, numérotation continue. Mettez un point à la fin de chaque note.
- Pour les sources tirées d'Internet, on indiquera l'adresse électronique (URL) et la date de consultation précédée d'une virgule et ayant la forme suivante, par exemple : consulté le 2.11.2018.
- Ne pas mettre de retour chariot. Les paragraphes seront séparés par un tiret cadratin (—). Les vers seront cités les uns à la suite des autres et séparés comme dans les citations courtes.
- Utilisez les abréviations et termes latins : *ibid.*, *op. cit.*, *cf.*, *vide*, *etc.*, *et al.*, *in*.
- Exemples de styles de la notice bibliographique dans un article en français :

- G. Poulet, *L'Espace proustien*, Paris, Gallimard, 1963
- L. Monga, « Les *Eclogae piscatoriae* de Sannazar et les *Pescheries* de Belleau », *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, 1981, vol. 13, n° 13, p. 13-21
- R. Caillois, « La tragédie et le principe de la personnalité », in *Le Théâtre tragique*, éd. J. Jacquot, Paris, CNRS, 1962, p. 471-477
- S. Wilson, « History and Traditionalism: Maurras and the Action Française », *Journal of the History of Ideas*, 1968, t. 29, n° 3, p. 365-380

**5. Bibliographie :**

- À mettre à la fin de l'article, avant la notice biobibliographique.
- La bibliographie contient **seuls** les titres cités dans le texte et dans les notes.
- Le nom de l'auteur précède son prénom qui sera écrit en toutes lettres. Les entrées bibliographiques seront classées par ordre alphabétique.
- À part l'emplacement des nom et prénom, utilisez le même style que dans les notes. Ne mettez pas de point à la fin de chaque entrée.

**6. Index des noms propres :**

- Après la notice biobibliographique on placera une liste des noms et prénoms (dans cet ordre) des auteurs et des personnes cités dans l'article.

**7. Documents iconographiques :**

- Ils seront remis dans des fichiers séparés, formats .tiff ou .jpg, en haute définition (300 dpi minimum), un fichier électronique pour chaque illustration. Leur emplacement sera signalé dans le texte sous la forme (Fig.1). Chaque illustration sera numérotée selon l'ordre d'apparition dans le texte. Les titres des documents iconographiques seront précisés.
- Chaque document iconographique est soumis à la législation en vigueur en matière de droit de reproduction. Une autorisation écrite de l'ayant-droit doit être impérativement fournie par l'Auteur pour chaque illustration qu'il souhaite publier dans son ouvrage.